



## Sainte-Suzanne et Jublains : un label pour l'accueil des familles !

**Le musée archéologique départemental de Jublains et le Château de Sainte-Suzanne ont obtenu le label « Môm'Art », une charte valorisant l'accueil des familles.**

Fondée en 2006, l'association Môm'Art (Loi 1901) a pour but d'aider les musées, les muséums et les sites culturels à améliorer leur accueil et leurs services pour les familles.

À ce jour, une cinquantaine de sites français ont déjà signé la charte Môm'Art : le Centre Georges Pompidou, le Château de Vaux-le-Vicomte ou le Musée du quai Branly-Jacques Chirac. En Mayenne, c'est également le cas du musée Bernard Chardon à Lassay-les-Châteaux et du Centre de culture scientifique et technique (CCSTI) à Laval.

Le Conseil départemental de la Mayenne vient de s'engager lui aussi dans cette démarche en faveur des familles en signant la charte Môm'art pour le Musée archéologique départemental de Jublains et le château de Sainte-Suzanne.

En signant la charte, le Département poursuit son action envers les enfants et les familles. Le musée archéologique et le château de Sainte-Suzanne, qui proposent depuis de nombreuses années des animations variées à destination du jeune public, souscrivent aux "dix droits des petits visiteurs", et deviennent des « Musées joyeux » référencés sur le site Internet Môm'art.